



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 26 novembre 2019 — N° 86

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à trois organismes offrant du dépannage alimentaire dans la circonscription de Les Plaines.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de féliciter l'Assemblée nationale, lauréate du prix Zénith du Forum des communicateurs gouvernementaux.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Benjamin « Ben » Lachapelle, artiste autiste.

Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire de la Fondation du Centre d'accueil Vaudreuil.

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Pauline Bélanger Daneault pour sa contribution à la promotion de la culture.

26 novembre 2019

Mme Labrie (Sherbrooke) fait une déclaration afin de rendre hommage au Centre communautaire Partage Saint-François pour sa contribution à la lutte contre l'itinérance.

Mme Roy (Montarville) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

M. Provençal (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'entreprise Menuiserox inc.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le travail de Mme France Simard, coordonnatrice de l'organisme Mouvement Action Chômage Lac-Saint-Jean.

Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'organisme Halte-Femmes Montréal-Nord pour sa contribution à la lutte contre la violence conjugale.

À 13 h 52, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 03.

26 novembre 2019

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 5 novembre 2019, que lui a adressée M. Gérard Larcher, président du Sénat français, en réponse à la motion adoptée par l'Assemblée le 1^{er} octobre 2019, à la suite du décès de M. Jacques Chirac.

(Dépôt n° 1184-20191126)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Barrette (La Pinière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la construction d'un pont entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, conjointement avec Mme Melançon (Verdun), Mme Dorion (Taschereau), M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

26 novembre 2019

QU'à l'occasion de son décès, l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Joseph Rouleau, l'une des figures marquantes de l'art lyrique au Québec;

QU'elle souligne sa carrière internationale exceptionnelle pendant laquelle il a chanté sur les plus grandes scènes du monde notamment à la Royal Opera House de Londres où il a donné plus de 1000 représentations;

QU'elle reconnaisse le rôle déterminant qu'il a joué pour la musique classique québécoise notamment en fondant l'Atelier lyrique de l'Université du Québec à Montréal et le Mouvement d'action pour l'art lyrique du Québec, en contribuant à la naissance de l'Opéra de Montréal et en étant président des Jeunesses musicales Canada pendant plus de 25 ans;

QU'elle rappelle que M. Rouleau était grand officier de l'Ordre national du Québec, compagnon de l'Ordre du Canada, commandeur de l'Ordre de Montréal et membre du Panthéon canadien de l'art lyrique;

QU'elle transmette ses condoléances à sa famille, à ses proches, à ses collègues ainsi qu'à ses nombreux admirateurs partout au Québec;

QU'enfin, elle observe un moment de recueillement en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Picard, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

26 novembre 2019

Mme Montpetit (Maurice-Richard), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'agrandissement de l'école Sophie-Barat; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Sauvé (Fabre), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue l'engagement du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale de réformer la Loi sur la santé et la sécurité du travail, comme en fait foi l'adoption unanime de la motion du 2 octobre 2019;

QU'elle rappelle que les mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité au travail couvrent uniquement 26,1% des travailleurs;

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale que son projet de loi prévoie que l'ensemble des secteurs d'emplois soient couverts par des mécanismes de prévention.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 252 en annexe)

Pour : **103** Contre : **0** Abstention : **0**

26 novembre 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée entérine le mandat donné à la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification, de procéder à des consultations particulières et tenir des auditions publiques le mardi 3 décembre 2019 de 15 h 30 à 18 heures et de 19 h 30 à 21 heures, le mercredi 4 décembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, le jeudi 5 décembre 2019 après les affaires courantes jusqu'à 13 heures, le mardi 21 janvier 2020 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 45, le mercredi 22 janvier 2020 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 45 et le jeudi 23 janvier 2020 de 9 h 30 à 11 heures;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants:

Conseil Patronal de l'Environnement du Québec
Ville de Montréal
Hydro-Québec
Normand Mousseau, Institut Trottier
Johanne Whitmore conjointement avec Pierre-Olivier Pineau, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal
Alliance Switch
Conseil du patronat
Conseil québécois des entreprises en efficacité énergétique
Conseil national des jeunes ministres de l'Environnement de la Fondation Monique Fitz-Back
Propulsion Québec
Le Pacte
Énergir
Fédération des Chambres de commerce du Québec
Équiterre
FondAction CSN

26 novembre 2019

Alain Webster, professeur titulaire, Université de Sherbrooke
Fondation David Suzuki
Écotech Québec
Fédération québécoise des municipalités
Union des municipalités du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Association de l'industrie électrique du Québec
Vivre en Ville
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable
Commissaire au développement durable
Comité-conseil sur les changements climatiques
Ljiljana Latkovic, membre du conseil d'administration du Fonds vert
E-Taxi
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Association du transport urbain du Québec
Association des transporteurs collectifs ruraux du Québec
Ouranos
Institut de la gouvernance des organismes privés et publics

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute au deuxième groupe d'opposition et 1 minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque personne et organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

26 novembre 2019

QUE la secrétaire de la Commission puisse procéder, s'il y a lieu, à des modifications à l'horaire afin notamment de tenir compte des demandes de changement des personnes et des organismes;

QUE le ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 31, Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

26 novembre 2019

M. Picard, premier vice-président, donne l’avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur la question de la fuite de données personnelles chez Desjardins.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L’Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 novembre 2019, sur la motion de M. Roberge, ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique relativement à l’organisation et à la gouvernance scolaires, soit maintenant adopté.

À 18 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu’à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 31.

26 novembre 2019

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, l'Assemblée procède de nouveau aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, modifie l'annonce faite précédemment et convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, proposant que le principe du projet de loi n° 40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, soit maintenant adopté.

À 21 h 31, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 novembre 2019, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

26 novembre 2019

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Sauvé (Fabre), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 252)

POUR - 103

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fournier (IND)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Bachand (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lemieux (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lévesque (CAQ)	Roy (PQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chauveau)	(Bonaventure)
(Prévost)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Marissal (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Massé (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Melançon (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Ouellette (IND)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)	
	(Champlain)	(Côte-du-Sud)	